



EDITO



UN NOUVEL ESPACE COMMUNAL ENFIN !

Voilà des années que le projet était dans les tiroirs, sans cesse reporté, faute de foncier disponible et surtout faute de crédits. Albas était la seule commune de la CCVLV à ne pas disposer d'une salle dite « polyvalente » susceptible d'accueillir un large public. Certes, il y avait la salle voûtée, mais les consignes de sécurité n'autorisent qu'une seule vingtaine de personnes par manifestation. Ce qui réduisait sensiblement le champ des possibles à un moment où nos associations nous réclament un lieu susceptible de les réunir en toute convivialité. Ce projet va devenir enfin une réalité dans les prochains mois et c'est heureux. Il fallait tout d'abord que les ateliers de pâtisserie Lajaunias se libèrent. L'affaire ne fut pas aisée mais nous y sommes parvenus. Ensuite, il fallait concevoir un projet qui réunisse l'actuelle salle voûtée et les locaux enfin libérés, trouver les financements et s'assurer d'une ingénierie de qualité répondant aux critères de sécurité et d'optimisation des lieux. Le SDAIL du Département du Lot a été d'un précieux secours et, désormais, grâce à un architecte compétent et ingénieux, cet espace peut enfin voir le jour. L'idée était bien sûr de pouvoir, au besoin, réunir les deux espaces (salle voûtée et anciens ateliers), d'imaginer un hall d'accueil, d'équiper le tout d'un petit office avec un espace de convivialité, doublé d'un tiers-lieu pour accueillir des manifestations (expositions, permanences, projections...) avec naturellement un coin sanitaire conforme aux nouvelles normes. Ainsi ce sont 200 m² qui vont être aménagés en privilégiant une isolation performante et une acoustique qui doit l'être tout autant. Nous avons bien sûr sollicité le concours de l'Etat, du Département, de la Région Occitanie et la CCVLV et attendons les engagements financiers de chacun qui viendront s'ajouter à l'investissement de la commune. Notre commune n'étant que très peu endettée, le recours à l'emprunt est une nécessité pour la réalisation de cet équipement que les Albassiens appelaient de leurs vœux, je le sais, depuis très longtemps. Aussi, à la faveur de ce printemps, il m'est agréable de vous confirmer que cet investissement majeur vient d'être inscrit au budget qui a été voté le 28 mars dernier. A l'heure où le cœur de notre village se dote d'un nouvel éclairage public à faible consommation énergétique, Albas peut se targuer d'investir dans l'avenir. Notre Conseil Municipal est guidé exclusivement par l'action et le démontre à bas bruit. Et c'est tellement mieux ainsi !

Jean-Pierre Alaux

Maire d'Albas - Vice-Président de la CCVLV
En charge du Tourisme et de la Communication 1

PRINTEMPS
2025

Bulletin municipal d'Albas



A L'ORDRE DU JOUR...

LE BUDGET 2025 A ETE VOTE UNANIMEMENT

Le vendredi 28 mars 2025, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie pour voter le budget 2025. Une étape importante dans notre vie locale car, à cette occasion, se dessinent les perspectives et investissements engagés pour les prochains mois. Dans un premier temps, Monsieur le Maire, a fait voter les taxes communales. Comme ce fut le cas durant toute cette mandature, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taxes inhérentes à la part communale. Ainsi la taxe foncière bâti (TFB) reste à 46,33% ; la taxe foncière sur le non bâti (TFNB) est à 135,53%. Enfin, la taxe d'habitation (TH) demeure à 10,44%. Puis Monette Destampes, en charge du budget, a présenté celui-ci, chapitre par chapitre. S'agissant du budget de fonctionnement, il se présente de la manière suivante :

Recettes de la section de fonctionnement :	541 471,91 €
Résultat de fonctionnement reporté :	266 946,06 €
Total :	808 417,97 €
Dépenses de la section de fonctionnement :	523 356,21 €
Virement à la section investissement :	285 061,76 €
Total :	808 417,97 €

S'agissant cette fois de la section investissement, elle se détaille ainsi :

Dépenses de la section investissement :	627 713,23 €
Reste à réaliser :	84 450,80 €
Total :	712 164,03 €
Recettes de la section investissement :	77 969,27 €
Virement à la section investissement :	285 061,76 €
Montants des subventions :	49 133,00 €
Montant d'emprunt :	300 000,00 €
Total :	712 164,03 €



Ce budget communal 2025 est adopté par l'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité. Précisons que l'emprunt qui sera contracté en fin d'année est destiné à financer la salle polyvalente de la place de la Dîme. Il viendra se substituer à un emprunt arrivant à échéance en novembre 2025 avec des échéances de remboursement annuelles sensiblement équivalentes à celles qui prévalaient dans les budgets précédents. Dans sa note de synthèse adressée à la préfecture du Lot et validée par la Trésorerie de Gourdon, il est fait état d'une gestion saine, raisonnée, autorisant des investissements de nature à améliorer les équipements indispensables de la commune.

SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS : C'EST IMPERATIF

Lors de la séance du Conseil municipal du 28 mars dernier où a été voté le budget 2025, il a été décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Comité des fêtes	4 000 €	Triple A Accordéon	700 €
Musique à Albas	1 000 €	Pompiers Luzech	100 €
Albas Patrimoine	1 000 €	Pompiers Castelfranc	100 €
Société de Chasse	100 €	Croix Rouge	80 €
Que le Roc vive	800 €	Don du sang	80 €
Caminar	700 €	ABC Parents d'élèves	50 €
Gym Albassienne	400 €	Bleuets de France	80 €
Albatros Fighting (Boxe/Echecs)	500 €	FNACA	100 €
Cercle de l'Amitié	400 €	Club Rugby Luzech	100 €

A noter que l'association de pétanque, de la pêche et Albas de laine n'ont pas présenté de demande de subvention cette année.

LA VIE D'ICI

MADAME LA PREFETE A PRESIDE LA CEREMONIE DES VŒUX D'ALBAS

Beaucoup de monde se pressait à la mairie d'Albas à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire que présidait pour la circonstance Claire Raulin, préfète du Lot. Parmi les personnalités présentes, on notait la venue d'Adeline Bard, Secrétaire Générale de la Préfecture, Jean-Marc Vayssouze, sénateur du Lot, Marc Gastal, Maryse Maury, Conseillers départementaux et Serge Bladinières, Président de la CCVLV. L'occasion pour notre Maire de rappeler les actions menées en 2024 en matière de sécurité publique au cœur du village, la finalisation des travaux d'assainissement de Cénac avec l'enfouissement des réseaux. Le premier magistrat a souligné la crise viticole qui affecte



notre commune comme l'ensemble de l'appellation. S'agissant de l'année qui s'offre à nous, Jean-Pierre Alaux a brossé les différents chantiers qui vont s'échelonner sur les mois à venir : à commencer par l'éclairage public de la rue de la Bleynie, de la rue de la Rivière Haute et de la Place de la Dîme, sans oublier la rue du couvent, et la rue Guiches. Tous les lampadaires vont être équipés en leds. Enfin, projet majeur de l'année : la création d'un espace associatif en lieu et place des anciens ateliers Lajaunias. A l'issue des discours, un cocktail a conclu cette cérémonie pour le plus grand bonheur des participants.

UNE INITIATIVE EN FAVEUR DE NOS AÎNES

Cette année, le Conseil Municipal d'Albas et les membres du CCAS avaient décidé pour marquer le Nouvel An d'offrir à nos aînés un repas qui fut servi à la Salle Voûtée. Préparé par Vilay, notre cuisinière de *La Promenade du Limau* et servi par Adeline, ce déjeuner fut un moment de convivialité pour nos anciens, l'occasion de ressusciter quelques vieux souvenirs albassiens et de rompre l'isolement auquel sont soumis une majorité d'entre eux. Une initiative saluée par tous les convives réunis pour la circonstance.

AVIS FAVORABLE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Le commissaire enquêteur Robert Martel en charge de l'enquête publique concernant le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural dit « de Crespiat » a rendu ses conclusions. Il a émis un avis favorable en précisant que la partie de la voirie communale n'est plus affectée à l'usage du public, que l'enquête publique a été réalisée avant la décision d'aliénation, que les propriétaires riverains n'ont pas présenté d'objection à cette modification et qu'enfin il n'est pas nécessaire de créer une voie de circulation de substitution. Cette enquête concernait respectivement les communes de Luzech et d'Albas.

ici dans le Lot
1/3 de déchets en moins
pour les 25 000 foyers qui
COMPOSTENT
...et vous ?

SYDED
Lot

⊕ INFO : 05 65 21 54 30 | SYDED-LOT.FR | f

LA VIE D'ICI

LE MUR DU CHÂTEAU DE LA BLAINIE EN PARTIE RESTAURE

Voilà une nouvelle qui va rassurer nos amis boulistes. En effet, le mur surplombant l'actuel boulodrome a été restauré par l'entreprise de Vincent Rouquié 2P2R de Sauzet conformément aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Une seconde tranche sera ordonnée d'ici 2026. A préciser que ces travaux de restauration ont été réalisés sur injonction de la mairie pour des raisons de sécurité et sont à la charge du propriétaire du château. La remise en état du boulodrome avec son nouvel éclairage est prévue pour l'an prochain, à l'issue de la deuxième phase des travaux.

DES LIVRES AU CŒUR D'ALBAS



A Albas, on connaît le dynamisme de la Bibliothèque Municipale qui, outre le prêt de livres, organise régulièrement des conférences suivies par un large public. Désormais, au cœur du village, attenante à l'école, il y a une boîte à livres en accès libre baptisée «Lire entre les vignes». Elle a été récemment inaugurée en compagnie des bénévoles de la bibliothèque. Mais une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule dès ce printemps. Albas comptera une librairie place des Mirepoises. Un nouveau commerce qui s'accompagnera de l'ouverture d'un salon de thé.

Les Inédits de
Musique Albas
Classique
18^{ème} année

ALBAS

FESTIVAL 2025

JAZZ

3 octobre

Quartet MATTHIEU CHAZARENCE

Batterie, composition : Matthieu Chazarenc Bugle : Sylvain Gontard
Accordéon : Laurent Derache Contrebasse : Christophe Wallemme

Particulièrement présent sur la scène jazz, **Matthieu Chazarenc** a eu la chance d'être impliqué, depuis de nombreuses années, dans les projets de musiciens reconnus en France et à l'étranger, **Olivia Ruiz, Paolo Fresu, Mederic Collignon, Olivier Ker Ourio, Ibrahim Maalouf, Manuel Rocheman, Franck Avitabile, Giovanni Mirabassi, Tigran Hamasyan, Robert Glasper, Thomas Enhco... et Charles Aznavour** dans sa dernière tournée.

Matthieu Chazarenc ose enfin affirmer dans cet attachant projet, son désir de s'aventurer dans un univers personnel qui soit l'exact écho de ses sentiments du moment. Il choisit pour ce nouveau voyage, un équipage tout neuf, un groupe inédit avec **Christophe Wallemme**, grand maître des élégances fondamentales à la contrebasse, **Sylvain Gontard**, en fin styliste du bugle et le jeune **Laurent Derache** à l'accordéon, qui donne ici de manière libre et lyrique, un nouveau souffle à la « boîte à frissons »

Eglise d'Albas 20h30 - Entrées 20€/adhérents 14€ - Pass 2 concerts 36€/adhérents 24€
Réservations conseillée sur notre nouveau site : <https://musiqueaalbas.wixsite.com/inédits>
ou par tél. 06 14 89 73 14 - 05 65 20 12 55 - 05 65 20 19 54
A l'issue de chaque concert, dégustation de vin de Cahors et de foie gras avec les musiciens

ATTENTION TRAVAUX DURANT TOUT LE MOIS D'AVRIL

Pour les employés de la société Bouygues, avril sera l'occasion de découvrir plus d'un fil. En liaison avec la FDEL, d'importants travaux sont prévus dans le cœur du bourg visant à renforcer une armoire électrique située place de la Treille. S'ensuivra le remplacement des anciens lampadaires par des lanternons à leds, basse consommation, place de la Dîme, rue Guiches, rue de la Combolière et rue de la Rivière Haute. Ces travaux se poursuivront à la rentrée par le remplacement des lampadaires de la rue de la Blainie. En attendant, la circulation risque d'être passablement perturbée. Il convient de redoubler de prudence dans la traversée du village.

AGRANDISSEMENT DU PARKING DE LA COLOMBIERE

Soucieux d'augmenter toujours plus les capacités de stationnement au cœur du bourg, au début de l'hiver, a été passablement agrandi le parking de la Combolière. Ce printemps, le terre-plein sera consolidé et bitumé et un traçage au sol permettra d'optimiser le nombre de places.

LES FOURMIS VERTES : 2 ANS DEJA !

Qui aurait dit que la poignée de fourmis qui se sont lancées dans cette aventure deviendrait cette sacrée équipe et formerait ce cercle d'amis toujours plus forts ? Elles sont maintenant 14 fourmis sans oublier l'aide précieuse de Jean-Jacques et Manu. Cette aventure humaine qui les a réunis dans le désir d'entretenir les espaces verts et d'embellir notre village s'est transformée en une histoire d'amitiés plurielles. D'abord international, à quand un jumelage avec Cardiff et Vienne, puis intergénérationnelle, cette diversité culturelle a apporté une cohésion et nous enrichit tous. Elle a aussi créé et nourri de nombreux partages solidaires. Ainsi les «rendez vous aux jardins» se sont transformés en rituels où tout est prétexte à se retrouver, avec l'envie de faire ou pour le plaisir d'être ensemble. Car nos fourmis ont beaucoup de talent et un panel de compétences. Elles jardinent, débroussaillent, plantent mais pas que ! Cette année encore, elles ont élargi leurs actions vers le Jardin Toscan. La cueillette de la lavande a été le point d'orgue où toutes les énergies se sont rassemblées puis il y eut le séchage de la lavande, la préparation des sachets, l'atelier couture et la vente des sachets chez notre épicier. Au-delà du nettoyage des rues, elles ont généré des liens avec d'autres groupes et associations, désireuses de faire vivre une dynamique au village : le groupe des voisins qui organise des fêtes de quartier, La Popote à Lolo et sa cuisine du monde, les échanges linguistiques, le restaurant La Promenade du Limau et l'épicerie, l'association Triple A et son festival d'accordéon. Et bien sûr l'association Albas Patrimoine et ses actions : concerts, repas et la création du Jardin du Pal. Pour tout cela, nous leur disons bravo et merci.

FESTIVAL D'ACCORDEON : LA CULTURE OCCITANE MISE EN VALEUR

Après le succès remarquable de la deuxième édition du Festival International d'Accordéon à Albas en 2024, l'association Triple A - Accordéon et Art à Albas - se lance de nouveau dans l'aventure. La troisième édition aura également lieu le weekend de Pentecôte. Du 6 au 8 juin 2025, le festival explorera les influences de la culture occitane et ses interactions avec des ballets du monde, proposant une immersion dans les rythmes variés des musiques actuelles. L'accordéon sera placé à la croisée des arts, conviant la danse, le cinéma, l'artisanat et les facteurs d'instruments. Sur scène entre autres, Domi Emorine, Emilie Cadiou, Olivine et «La Corde Raide», Xavier et Michael Vidal, Virgil Goller et son accordéon parlant, et Thierry Roques, parrain du festival. Les visiteurs pourront profiter à chaque moment du festival de concerts et d'autres animations - la plupart gratuites - organisées dans différents points du village. Lors de l'édition 2025, le festival s'est donné pour objectif de favoriser la visibilité des talents féminins et de poursuivre la formation professionnalisante de la masterclass, animée par Thierry Roques et d'autres accordéonistes, la plupart féminines. Aussi au programme : un tournoi de pétanque accordéon et un atelier accordéon pour enfants. Entre modernité et tradition, cet événement artistique et musical autour de l'accordéon vise de nouveau à promouvoir l'accordéon comme instrument populaire, à la portée de tous. Via une programmation riche et variée, ce festival promeut la diversité des sonorités et des cultures qui vibrent au son de l'accordéon. Plus d'informations sur www.accordeon-albas.fr - Ou : triplea.albas@gmail.com



VERS LA RENAISSANCE DE LA RIVE GAUCHE DU LOT

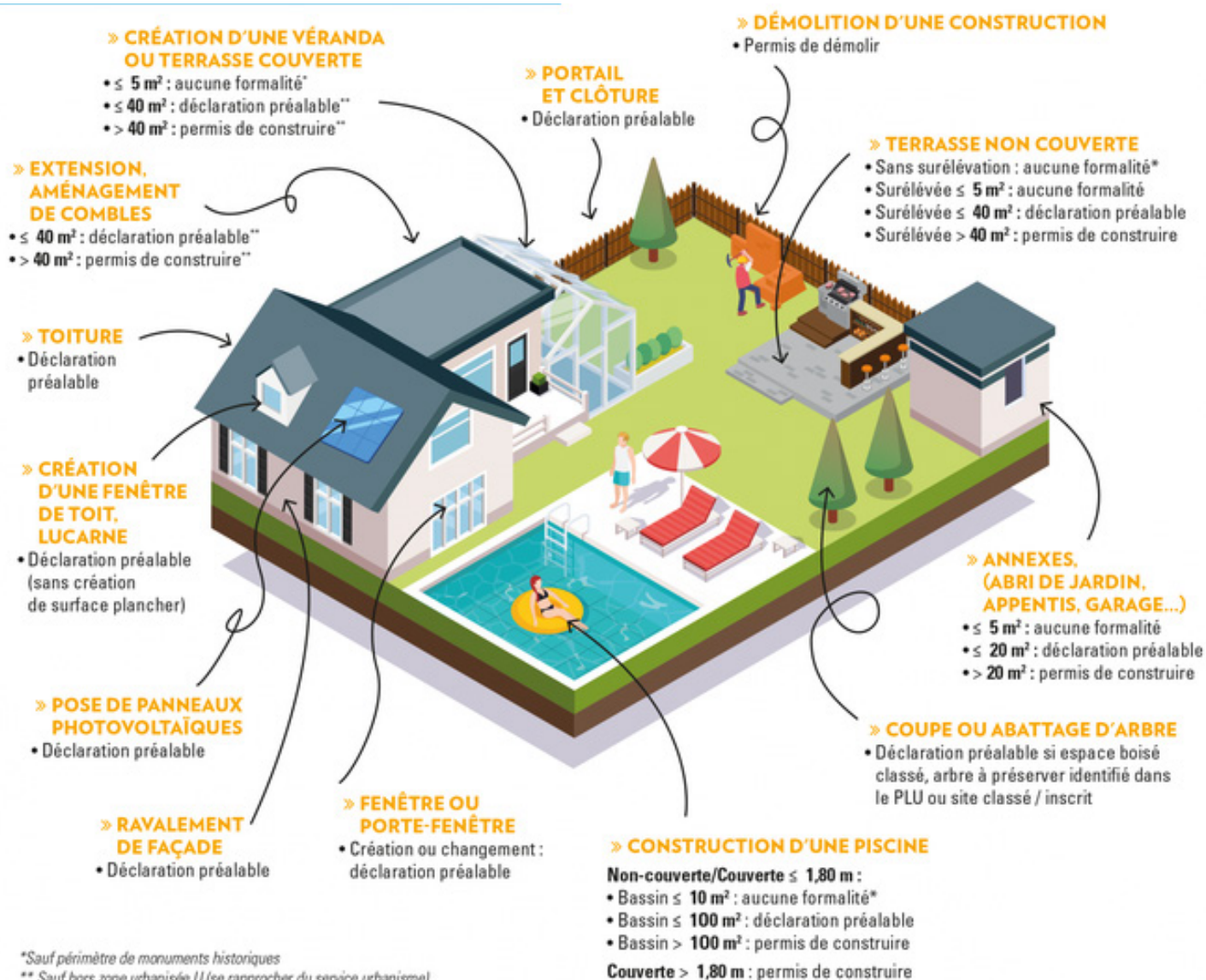


On sait combien la rue du Malbec et la rue du Moulin sont jalonnées de belles maisons qui, peu à peu, font l'objet de judicieuses rénovations. Les maisons Bessières et Creunier sont là pour en témoigner. Désormais, c'est l'ancienne maison Malpièce, belle bâtisse du XVIII^e siècle, qui vient d'être réveillée de sa torpeur. Si M. Blanchard s'évertue à entretenir l'aile droite, c'est un jeune propriétaire qui a entrepris la rénovation de l'aile gauche avec son emblématique pigeonnier en ardoise. Prochainement, l'ancienne villa adjacente qui, jusqu'alors était envahie par la nature, va faire l'objet d'une restauration par son nouvel acquéreur. Décidément, Albas poursuit sa mue et son patrimoine architectural n'en est que plus mis en évidence. Voilà un signe qui ne trompe pas !

URBANISME

Les nouvelles règles d'urbanisme

Vous envisagez des travaux pour votre maison ou pour tout projet immobilier, sachez que vous êtes soumis à une autorisation préalable (DP) ou à un permis de construire (PC). Pour une construction neuve, vous avez obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse les 150 m². Pour une extension supérieure à 20 m², il en est de même si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150 m². Vous pouvez consulter en mairie notre nouveau PLU adopté le 15 mai dernier par tous les élus de la CCVLV. Par ailleurs, Albas est considéré «Site patrimonial remarquable», cela suppose des contraintes supplémentaires édictées par l'Architecte des Bâtiments de France.

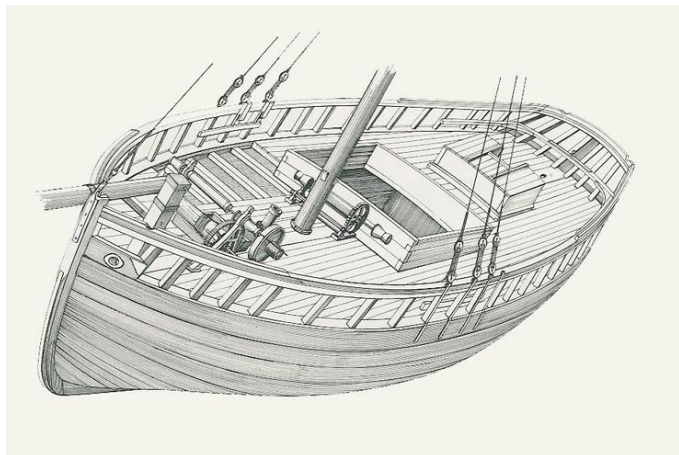


Important : N'hésitez pas à vous renseigner, auprès du secrétariat de la Mairie d'Albas ou auprès du service Urbanisme de la Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (13 avenue de la Gare - 46700 Puy-l'Évêque - 05 65 36 06 06)

LE SAVIEZ-VOUS ?

DU TEMPS DE LA MARINE ALBASSIENNE

A l'heure où l'implantation de nouvelles autoroutes alimente le débat écologie et désenclavement des territoires, rappelons que jusqu'au XIX^{ème} siècle, la seule autoroute qui prévalait par nos terres était la rivière Lot. C'est ce que nous rappelle Christian Couture...



Faut-il se souvenir ici combien la viticulture fut la planche de salut de notre économie. En 1860, Albas comptait alors 2 000 habitants comme l'a rappelé récemment Patrice Foisac dans une de ses conférences. Et le seul débouché de nos vins était naturellement Bordeaux et son port. On utilisait depuis le Moyen-Âge le «chemin de l'eau» et beaucoup de nos ancêtres consacrèrent leur activité à la navigation. Certains affrétaient une ou plusieurs barques, plus communément désignées sous le vocable de gabarres. Ainsi devenaient-ils des «maîtres de bateaux» à l'instar des Barland, des Reilhé, des Lafon au XVIII^e et XIX^{ème} siècle. Ces gens-là étaient connus dans tout le Haut-Pays et depuis la Montagne, c'est-à-dire l'Aveyron, le Cantal, les Causses du Lot jusqu'à Bordeaux. Ils avaient sous leurs ordres des matelots issus des classes les

plus pauvres de la population. Ces patrons commandaient en « maîtres » leurs équipages, sans compter les moussaillons qu'ils dressaient dès leur plus jeune âge à la profession de marin. La tâche était rude, pénible et très contraignante.

Parfois, un métier de galérien !

Sur les chemins de halage, peu praticables dans les passes difficiles comme par exemple dans la boucle de Luzech, les hommes remplaçaient les chevaux pour tirer sur la corde ou le câble. Quelquefois, ils se mettaient à plus de vingt pour forcer la marche des gabarres. Le chef du gouvernail encourageait son monde et était prêt à jouer du fouet pour tous ceux qui flanchaient ou perdaient pied. Tous ces matelots savaient construire ou radouber les bateaux, sachant nager comme des poissons. Quand il fallait réparer les écluses ou les chaussées, l'administration d'alors faisait appel à ces charpentiers, ces dragueurs, ces plongeurs qui construisirent les batardeaux nécessaires. Ces gaillards bien musclés, agiles, grimpaient comme des écureuils à travers les biefs des écluses, hissaient haut les voiles, sautaient à terre comme des lapins... Certains étaient encore connus à la fin du XIX^{ème} siècle pour leur stature de colosse et leur agilité déconcertante. Les matelots du Lot étaient astreints au service de la flotte de l'Etat. Avant la Révolution, il existait un « commissaire à la marine » à Cahors chargé du recrutement, mais nombre de nos ancêtres résistaient à cette incorporation d'office et, parfois, désertaient... Lors de l'indépendance américaine, en 1780, il y eut dans la vallée du Lot une grave mutinerie à l'occasion précisément d'une levée de matelots. On envoya 150 hommes des armées du Roi en Guyenne pour mater les mutinés ! Cet ordre eut valeur d'exemple et le calme revint sur les berges du Lot. Si l'on en croit quelques documents de l'époque, nos matelots entrèrent dans le rang et se conduisirent parfaitement sous les ordres du Comte d'Estaing dans l'escadron où ils furent versés. C'est bien connu les eaux de notre rivière sont parfois surnoises et capricieuses. Et les hommes en charge de dompter l'Olt l'étaient tout autant.

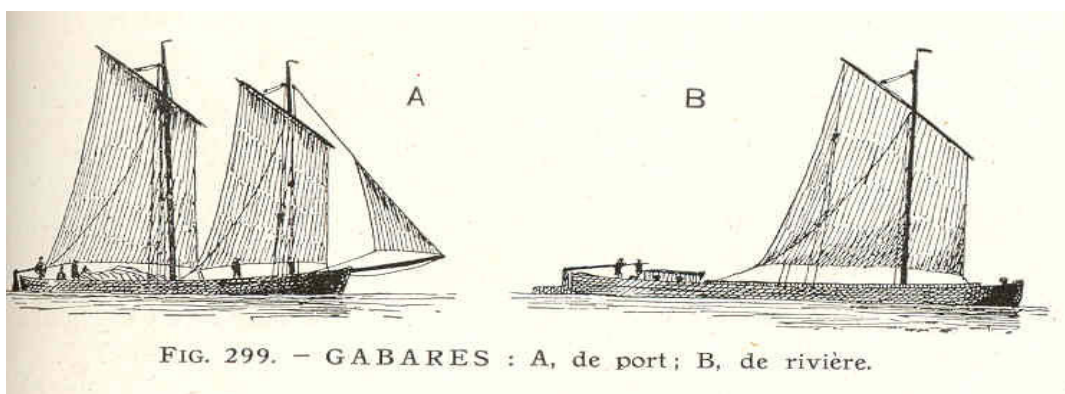


FIG. 299. - GABARES : A, de port ; B, de rivière.

ALBAS

Mairie d'Albas
30, Place Ernest Lafon
46140 Albas
mairiealbas@wanadoo.fr

Tél. : 05 65 20 12 21
Fax : 05 65 20 34 99

Site Internet :
www.albas.fr

Inscrivez-vous pour recevoir
Albas Infos
(inscription gratuite sur
mairiealbas@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture du Secrétariat de mairie :

Tous les matins du lundi au
vendredi de 9h à 12h
Tous les après-midis
de 14h à 17h
(fermé le mercredi)

Horaires d'ouverture de L'Agence Postale :

Tous les matins du lundi au
vendredi de 9h à 12h
Tous les après-midis
de 14h à 16h30
(fermée le mercredi)

Horaires déchetterie de Luzech (Tél. : 05 65 20 23 63)

Lundi : 14 h - 18 h
Mardi : 9 h - 12 h
Mercredi : 9 h - 12 h ; 14h - 18h
Jeudi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

Conception : Estampille du Sud
Impression : Imprimerie Boissor
Crédits photos :
Jean-Pierre ALAUX, David NAKACHE,
D. R.
Correctrice :
Marie BERTIN-MAGHIT

EN BREF

POPULATION D'ALBAS : SOLDE POSITIF !

Pour l'année 2024, la commune d'Albas a enregistré : 5 naissances ; 2 mariages et, hélas, 4 décès. Nous avons hâte de connaître le prochain recensement qui devrait enregistrer une hausse de notre population. Rappelons qu'aujourd'hui, Albas compte officiellement 544 habitants.

ATTENTION AUX CAMBRIOLAGES !

Nous vous demandons de redoubler de vigilance. En effet, de nouveaux cambriolages ont été enregistrés sur notre commune (vols de bijoux et d'effets personnels...). Les malfrats profitent de votre absence, ne serait-ce que d'un laps de temps très court, pour pénétrer dans les habitations. Tout comportement suspect doit être signalé à la gendarmerie de Luzech ou de Puy-l'Evêque. Toute victime se doit de porter plainte.

ALBAS A EU LES HONNEURS DE RTL...

Il y a quelques semaines, Vincent Parizot a évoqué la crise viticole dans la vallée du Lot et les campagnes d'arrachages déjà entamées. Un reportage signé Patrick Téjero dans lequel le maire d'Albas a exprimé sa désolation et ses inquiétudes sur la transformation du paysage de demain.



... DE SUD RADIO

Cette fois, c'était sur le thème de la sécurité au cœur de nos villages que notre maire intervenait sur l'antenne de Sud-Radio dans le cadre de la matinale de Jean-Marie Bordry. L'installation de ralentisseurs et leur légalité étaient au cœur des débats au lendemain de la pose de «coussins berlinois» à la Rivière Basse.



LA VOIE VERTE AVANCE TRES LENTEMENT

A l'heure où l'on parle des mobilités douces, la Voie Verte n'avance que faiblement dans la basse vallée du Lot. C'est désormais le Syndicat Mixte créé pour la circonstance par le Département du Lot qui gère son déploiement. Une priorité : le tronçon Puy-l'Evêque-Albas. Pour la partie albassienne, le syndicat et le propriétaire de l'ancienne voie ferrée à Mirandol sont tombés d'accord sur le rachat de cette portion. Reste à obtenir un subventionnement optimal pour que la charge du contribuable soit moindre.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

STELMA, Noah né le 23 octobre 2024 à Cahors

SOLIER, Aaron, Bruno, Jean-Jacques, né le 8 novembre 2024 à Cahors

DECES

PRADEL Huguette, décédée le 20 décembre 2024 à Prayssac

LIBBRECK Jean-Marc, décédé le 20 février 2025 à Albas

FOUQUIER Gérard, Georges, Léonard, décédé le 10 mars 2025 à Albas

BARRIAS Maria Teresa née DA SILVA, décédée le 22 mars 2025 à Albas